

PLAN LUMIÈRE ET SI ON ÉTEIGNAIT TOUT ?

Au XXI^e siècle, la lumière artificielle nocturne est sortie d'un usage purement fonctionnel pour contribuer à la mise en valeur du patrimoine. Lyon avait pris ce tournant en 1989 avec le plan Lumière de Michel Noir et Henry Chabert. Depuis, la municipalité s'est attachée à éclairer une myriade de bâtiments publics. Allant jusqu'à illuminer un parc fermé au public. Pour le patrimoine architectural, transformé en atout touristique, comme pour les promoteurs du parc privé, il faut être vu, même la nuit, donc briller. Une fuite en avant contreproductive : à trop éclairer, point le risque de ne plus rien distinguer.

Trente ans que Lyon se farde de lumières à la nuit tombée, comme autant de brillants d'une parure urbaine sublimant ses formes. Si bien que les ténèbres ne gagnent plus jamais complètement la ville. Érigée en spécialité lyonnaise – et en atout touristique grâce à la “vitrine” du 8 Décembre – la lumière est partout dans la ville, tout le temps. Elle repousse la nuit. “*Si Paris est la ville Lumière, Lyon est la ville des lumières*”, a pour habitude de taquiner Thierry Marsick, le directeur de l'éclairage public lyonnais, quand il croise son homologue de la capitale. Né de la volonté de Michel Noir et d'Henry Chabert, qui éclairent rapidement 300 bâtiments – on en est à 370 aujourd'hui –, le plan Lumière a transformé une ville réputée terne et sombre en belle de nuit*. Un plan Lumière qui se veut cohérent sur l'ensemble du territoire. “*Il s'appuie à la fois sur la mise en lumière d'un patrimoine remarquable, dont jouit Lyon, mais aussi sur une topographie particulière, faite de trois collines et deux cours d'eau*”, explique Thierry Marsick. La quantité de lumière artificielle nocturne a explosé ces trois dernières décennies. Pour la plus grande fierté des Lyonnais. Si quelques révolutions technologiques permettent d'abaisser la consommation énergétique, la luminosité des villes continue de croître. La led a ainsi un effet pervers, souligné par le conseiller métropolitain écologiste Pierre Hémon : “*la tendance à se dire*

“Même si Gérard Collomb ne veut pas qu'on éteigne quand il va se coucher, on le fait. Il n'est pas là pour le voir, de toute façon”

Un éclairagiste

que si ça consomme moins on en met plus”. Poussant encore davantage à la consommation.

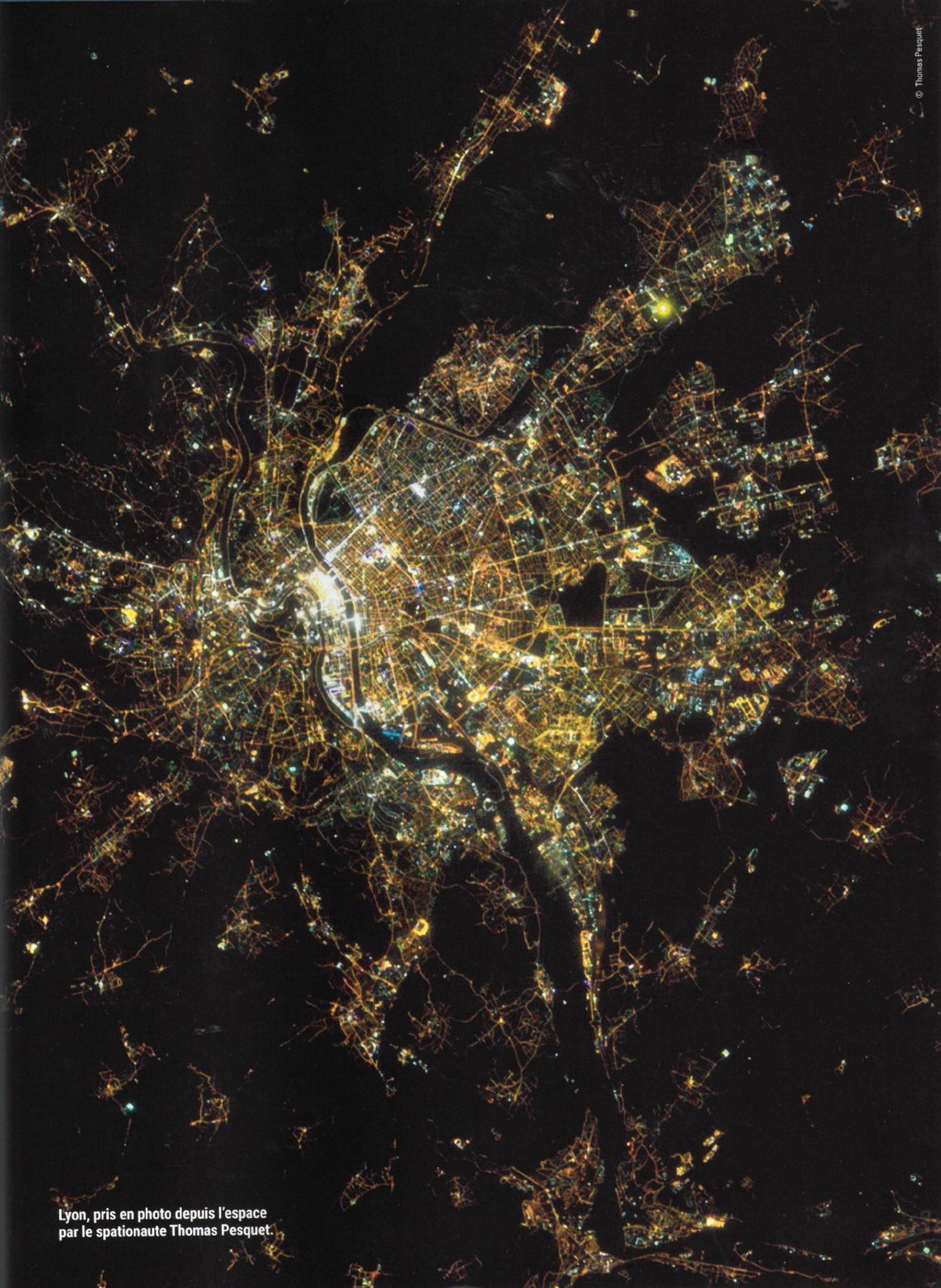
Quatrième colline ou second phare ?

La tendance va se poursuivre, avec le projet Part-Dieu notamment, qui doit voir plusieurs tours sortir de terre dans le 3^e arrondissement à l'horizon 2025. La “quatrième colline de Lyon”, selon la formule de Thierry Marsick, pourrait bien devenir son second phare après la basilique de Fourvière, car toutes ces tours ont des promoteurs qui veulent être vus dans cette nouvelle skyline. “*Il faut composer avec les investisseurs, qui voudraient mettre de la couleur partout pour être visibles. La tentation, avec la lumière, c'est toujours d'en mettre plus, pour tenter d'exister plus par rapport à son voisin. Le risque pour le promoteur, c'est de se ringardiser. Nous devons coordonner les actions pour rester dans une*

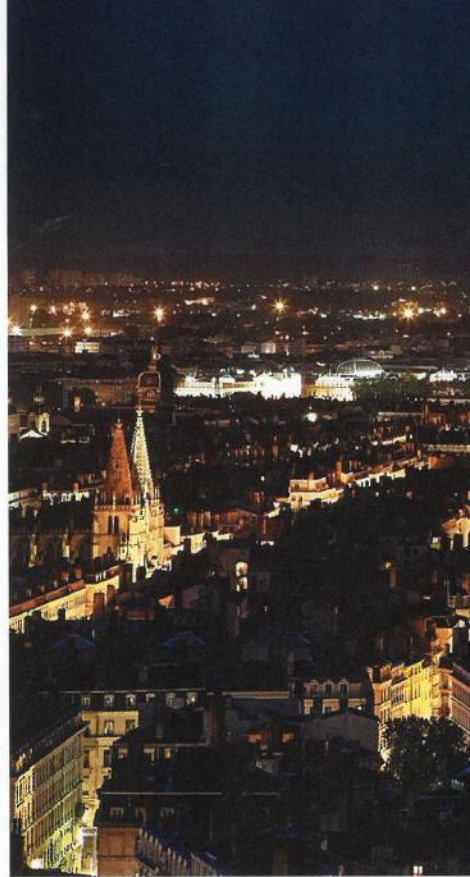
signature lumière contrôlée”, affirme le directeur de l'éclairage public. Parmi les projets, il y a évidemment la mise en lumière en 2019 du Grand Hôtel-Dieu. Tous les bâtiments qui sortent de terre intègrent aujourd'hui un projet d'éclairage, selon le souhait d'Henry Chabert, disparu en 2017. Avec une notion centrale : la temporalité. Peu de Lyonnais s'en sont aperçus, mais l'éclairage des 24 colonnes de l'ancien palais de justice va subtilement *decrecendo* au fil de la soirée, jusqu'à son extinction totale. “*L'éclairage des bâtiments publics est éteint à une heure du matin, pour respecter un droit de repos*”, précise Alain Guillhot, à qui fut confié le premier plan Lumière par Henry Chabert. Idem place Bellecour, où l'intensité de l'éclairage est progressivement abaissée. “*Même si Gérard Collomb ne veut pas qu'on éteigne quand il va se coucher, on le fait. Il n'est pas là pour le voir, de toute façon*”, s'amuse un éclairagiste.

Outrance

Le “droit de repos” n'est pas complètement respecté, déplore Anne-Marie Ducroux, la présidente de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN). Selon les relevés de terrain effectués par ses bénévoles dans différentes villes de France, 30 % des bâtiments lyonnais sont encore allumés après une heure du matin, notamment l'opéra et le



Lyon, pris en photo depuis l'espace
par le spationaute Thomas Pesquet.



théâtre des Célestins. Des passerelles, des ponts restent également éclairés un peu partout dans la ville. *“Cela peut être des éléments de sécurisation”*, glisse l’adjoint à la sécurité lyonnais, Jean-Yves Sécheresse, qui a récupéré la délégation à l’éclairage. L’hôtel de ville et la Vierge de Fourvière restent quant à eux toujours allumés. Le premier parce que son extinction plongerait dans le noir une place des Terreaux éclairée seulement de manière indirecte (par les façades des bâtiments qui l’enserrent). La deuxième parce que *“quand on l’éteignait, des gens nous appelaient, effrayés, pensant que la peste allait revenir”*, raconte Thierry Marsick. Mais la course à la lumière pousse à des extrémités parfois surprenantes, comme dans le 7^e arrondissement, où le parc de Gerland, mis en lumière par Laurent Fachard, est illuminé alors même qu’il est fermé au public le soir. Le concours originel portait sur un parc ouvert mais, pour des raisons de police, la municipalité a finalement décidé de le fermer au crépuscule. Si bien que les ombres chromatiques diffractées travaillées par l’éclairagiste se contemplent uniquement à travers les grilles ou depuis l’A7, de l’autre côté du Rhône. *“Il faut de la lumière pour sécuriser et embellir, mais aussi garder une part d’ombre, pose l’urbaniste Jean-Pierre Charbonneau, qui a participé à l’élaboration du second plan Lumière. On a atteint la limite des illuminations sur certaines villes d’Asie, où la lumière est aujourd’hui très présente. Dans le second plan Lumière, nous avons défini des territoires qui devaient rester dans l’ombre, les parcs par exemple.”* Maintenir des zones dans l’ombre crée un contraste qui permet de mieux percevoir la lumière. *“Sur la colline de Fourvière, par exemple, il y a des intensités lumineuses différentes en fonction des bâtiments et de leur degré d’éloignement, illustre Thierry Marsick. Le lycée Saint-Just, l’église Saint-Georges et l’Antiquaille sont moins éclairés que les 24 colonnes et la basilique. On a travaillé la pénombre, en ne mettant pas la végétation en lumière.”*

La crainte, c’est de ne plus rien voir à force d’éclairage, de créer un “bruit” trop fort, et dérangeant, par analogie avec le son. Alain Guilhot invite à développer *“des oppositions entre ombre et lumière, des équilibres pour éviter une surenchère qui éblouit tout le monde, au sens premier du terme, en agressant l’œil. Si on tombe dans la démesure, on a quelque chose d’outrancier, d’excessif, qui ne correspondra pas à la vérité”*. Intégrer l’éclairage à l’architecture donc, pour la sublimer, sans que la lumière devienne une pollution visuelle. L’ANPCEN s’inquiète de ces mises en lumière pérennes, comme on les appelle. *“Nous sommes*

favorables à des moments festifs exceptionnels, des illuminations de Noël, pour peu qu’elles ne durent pas deux mois. Mais tout éclairer tout le temps, non. Si on ne se pose aucune question, on a une croissance exponentielle. Avec la conséquence que tout est de plus en plus éclairé, tout le temps.”

Gaspillage

Le gaspillage d’énergie ne se limite pas à des parcs éclairés fermés au public. Des parkings de supermarché restent allumés après la fermeture, tout comme certains bureaux, des cours d’école... Un arrêté de 2013 a introduit des mesures pour réduire l’éclairage des façades, des vitrines et des bureaux. Mais les contrôles font défaut. Quant à l’éclairage de voie publique, il n’est pas toujours utile. *“Au cœur de la nuit, la démographie et les flux sont quasi nuls, si bien qu’il y a des rues entièrement vides entièrement éclairées, tacle Anne-Marie Ducroux. Les flux démographiques sont différents en fonction des quartiers, notamment dans les grandes villes. Il y a des rues qui doivent rester éclairées tout le temps, d’autres non.”* La ville de Lyon mène des expérimentations, avec des détecteurs de présence, afin de savoir si l’éclairage, de voie publique notamment, est justifié. *“Sur 80 à 90 % du temps, on n’a pas de détection, donc on éclaire pour personne”*, observe Thierry Marsick.

Les Français seraient à 79 % favorables à une réduction de l’éclairage en milieu de nuit¹. *“Toutes les expérimentations ont confirmé qu’il n’y a pas d’augmentation de la délinquance lorsqu’on réduit la durée d’éclairage”*, assure Anne-Marie Ducroux, qui propose aux villes de faire le test en concertation avec les forces de l’ordre. *“Toutes les villes du monde et particulièrement en France sont trop éclairées, tranche Laurent Fachard. C’est une réalité qui est directement la conséquence de l’approche policière, purement technicienne et fonctionnelle.”* En France, la lumière émise par l’éclairage public a augmenté de 94 % en vingt-cinq ans, selon l’ANPCEN, qui compte 89 % de points lumineux en plus sur la période. *“La réduction de la durée d’éclairage est la première source d’économie budgétaire et énergétique”*, insiste Anne-Marie Ducroux. De l’ordre de 25 à 75 % des 2,1 milliards dépensés par les collectivités pour leur éclairage, d’après l’ANPCEN. *“Et cela à court terme, dans le mandat d’un élu”*, souligne la présidente de l’association. À bon entendeur... *“C’est énorme, confirme Jean-Yves Sécheresse. Avec les économies réalisées, nous parvenons à encaisser l’augmentation du prix de l’énergie, alors même que le coût de l’électricité a énormément augmenté ces vingt dernières années.”*

Pollution lumineuse

21 heures passées, en cette soirée de novembre. Alors que Thierry Marsick fait observer aux journalistes la finesse de l’éclairage de la fresque des Lyonnais, l’enseigne d’un magasin d’ameublement, pourtant fermé, les éblouit, gênant l’observation. Il existe pourtant un décret de 2012 censé réguler l’extinction des enseignes lumineuses, alors au nombre de 3,5 millions sur le territoire hexagonal. *“Mais un cavalier législatif obtenu par un lobby d’afficheurs et d’éclairagistes a reporté de six ans son entrée en vigueur”*, explique Anne-Marie Ducroux. Le texte, qui comporte nombre d’exceptions et de dérogations, n’est donc effectif que depuis le 1^{er} juillet dernier. Il exige l’extinction des enseignes entre 1 heure et 6 heures du matin seulement. Mais, là encore, les contrôles sont lacunaires. *“Il faut que les collectivités promeuvent cette loi”*, souffle Benjamin Badouard, du collectif Plein la vue. Elles seraient bien inspirées, en effet, puisque 52 % des Français désignent ces enseignes comme première source de nuisance lumineuse et que 84 % sont favorables à leur extinction aux heures creuses². Le collectif Plein la vue va plus loin, demandant à la métropole, qui peut étendre ces horaires d’extinction dans son règlement local de publicité intercommunal (RLPI), que les enseignes soient coupées dès la fermeture du commerce. Ces enseignes et autres vitrines, en outre énergivores, polluent le paysage nocturne lyonnais et sa “signature lumière” si chère au service d’éclairage municipal. *“Il y a une outrance d’éléments dans l’expression des signatures commerciales, c’est polluant et gênant”*, martèle Alain Guilhot. *“Les vitrines participent un peu à l’éclairage*



qui part vers le ciel. Le pont Lafayette, c'est l'exemple type : avant sa rénovation, un halo lumineux se formait dès qu'il y avait un peu de brume."

Contradictions

L'interdiction des candélabres à boule, pas encore tous éradiqués par les villes, marque aussi une volonté de limiter la lumière perdue vers le ciel, alors que les halos lumineux autour des villes sont de plus en plus impressionnants sur les images aériennes. Mais on est encore loin de tourner l'interrupteur. Et la mauvaise volonté législative n'aide pas. Des textes ont bien été adoptés en matière de nuisances lumineuses, les deux lois Grenelle et celle sur la transition énergétique notamment, mais les décrets qui en découlent n'ont soit tout simplement pas été pris, soit été repoussés. Et quand ils sont en vigueur, les contrôles ne sont pas effectifs. "Il faudrait peut-être un temps de pause pour réfléchir à comment on se positionne, propose Étienne Tête. On est dans la fuite en avant, le toujours plus. La ville est poussée par des lobbys à faire de la lumière. Il faut consommer notre électricité..." "Nous sommes dans un pays avec presque soixante réacteurs nucléaires pour soixante millions de Français", glisse un éclairagiste.

"L'extinction est un sujet qui n'est pas pertinent dans une ville centre", juge Thierry Marsick, qui préfère travailler sur les temporalités. "On ne peut pas non plus plonger la ville dans le noir", abonde Jean-Yves Sécheresse. Une oscillation permanente entre les besoins en éclairage fonctionnel et patrimonial et le développement d'une sobriété énergétique et lumineuse. Une anecdote illustre bien cette dialectique. Dans l'ambiance feutrée de la conférence de présentation de la Fête des lumières, mi-novembre, sous les ors du salon d'honneur de l'hôtel de ville, une conférence où chaque élément de langage est pesé, le représentant de Sonepar s'est félicité de la capacité à ne pas créer de pollution lumineuse, quand celui de l'autre partenaire majeur, EDF, évoquait une "fête interstellaire" en faisant allusion aux clichés pris par Thomas Pesquet depuis l'espace il y a deux ans. Incohérent, pour un sujet qui ne supporte pourtant pas l'"en même temps".

/// ANTOINE SILLIÈRES

* Voir notre "Balade nocturne dans la ville lumière", dans le hors-série *Plaisirs d'hiver de Lyon Capitale*.

1. Sondage Opinionway pour l'ANPCEN en 2018.
2. Sondage TNS-Sofres pour l'ANPCEN en 2012.
3. Une délibération a annulé cette disposition au dernier conseil municipal (voir pages Actu).

des rues, mais les grosses publicités lumineuses sur les toits d'immeubles des quais du Rhône ou le long du périphérique ne rendent aucun service", ajoute Étienne Tête. Pierre Hémon souhaite négocier une heure d'extinction avec la métropole dans le prochain RLPI. "Cela existe pour les bâtiments publics, il faut qu'on l'obtienne aussi pour le privé", dit-il. La métropole se montrerait réceptive sur le sujet, selon Benjamin Badouard : "Le Grand Lyon est partant pour essayer de diminuer au maximum, voire d'enlever. Ils sont plutôt ouverts à la discussion." La métropole serait moins ouverte au sujet du mobilier urbain, les abris-bus notamment, allumés toute la nuit (et aux frais de la ville, jusqu'au 19 novembre dernier³). Dans les discussions, le sujet du mobilier urbain est séparé de celui des panneaux publicitaires. "JCDecaux est un lobby très fort, mais il faudrait que la métropole écoute aussi le lobby citoyen", s'exclame Benjamin Badouard.

Dérèglement

Qu'il est loin, le ciel étoilé réunissant les quatre pouvoirs de la ville place des Terreaux. "Au-delà des conséquences astronomiques de ne plus pouvoir observer les étoiles à cause du halo lumineux créé autour des villes, la pollution lumineuse a un impact direct sur la biodiversité, avec des animaux nocturnes qui ne peuvent plus se déplacer à cause de cette lumière à proximité de leur habitat. C'est le cas des oiseaux migrateurs, qui se repèrent grâce aux étoiles, observe Adeline Cabanettes, chargée de mission à la Frapna du Rhône. La pollution lumineuse freine aussi la reproduction de certaines espèces, notamment d'insectes nocturnes très attirés par la lumière, ce qui entraîne une chute

"La pollution lumineuse freine aussi la reproduction de certaines espèces, notamment d'insectes nocturnes très attirés par la lumière, ce qui entraîne une chute de la pollinisation"

de la pollinisation." L'omniprésence de la lumière perturbe aussi les rythmes biologiques, les horloges internes et finalement la santé humaine. "Il y a un impact sur la sécrétion de mélatonine, l'hormone du sommeil", vulgarise Adeline Cabanettes. Hormone dont l'Inserm rappelle l'influence sur le cycle circadien, soulignant l'augmentation des risques de dépression, de troubles cardiovasculaires et de cancers, notamment, quand celui-ci est perturbé. Quant à la lumière bleue des leds, elle est particulièrement nocive à la santé des personnes âgées et des enfants, selon un rapport publié en février dernier par l'Anses. Les progrès dans la conduction de la lumière permettraient de limiter la déperdition absorbée par les hommes et les végétaux, estime Thierry Marsick. "On est capable de faire des choses beaucoup plus fines avec les outils d'aujourd'hui, de diriger, de conduire la lumière, comme sur le pont de la Mulatière, assure le directeur de l'éclairage public. On a réduit au maximum la lumière perdue, celle